



Envoi d'un courrier par MSS comptabilisé pour le Ségur

Fiche n°

7

Tout professionnel disposant d'une boîte de messagerie MSSanté peut naturellement envoyer un message sécurisé à un confrère. **Pour qu'il soit reconnu et comptabilisé dans les indicateurs Ségur**, il faut être attentif à respecter **3 conditions**.

1

L'INS du patient doit être en « statut qualifié »

Qualifier l'INS du patient en suivant les instructions exigées par l'Assurance Maladie

2

Écrire à votre correspondant sur son adresse MSS

Pour le Ségur, seuls les courriers adressés à des correspondants professionnels possédant une adresse **.mssante.fr** sont comptabilisés pour les indicateurs.

3

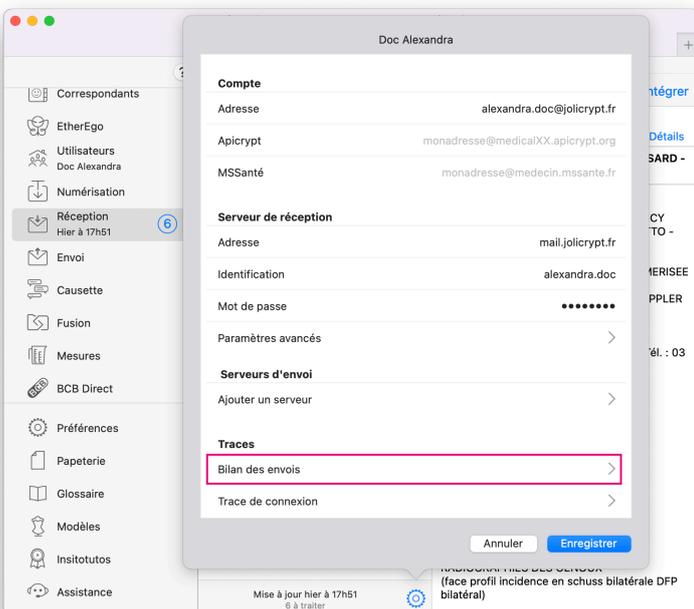
Renseigner le type de document

Chaque document doit posséder un certificat de déclaration sur la base de la classification normée CDA

i

Pour vérifier les compteurs dans le détail

Dans le volet **Réception** ou **Envoi**, par la roue crantée du bas, choisir « Bilan des envois »



Courrier

Rédiger une synthèse

Ajouter des images >

Ajouter des pièces jointes >

Importer depuis le Finder

Certificat, déclaration >

Type du document CDA

Certificat, déclaration

CR d'acte thérapeutique (autre)

CR d'administration de médicaments

CR d'imagerie médicale

CR de bilan fonctionnel (par auxiliaire médical)

CR de consultation en ophtalmologie

CR opératoire

CR ou fiche de consultation ou de visite

CR ou fiche de suivi de soins par auxiliaire médical

Sélectionner le type de document correspondant